1 Introduction
2 Analyse des dangers : sdsbwtcs-1003mbt_che_fr
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 Acide 2-phosphonobutane-1,2,4-tricarboxylique
2.5.2 Acide phosphorique
2.5.3 Benzotriazole
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit sdsbwtcs-1003mbt_che_fr
Company	BWT AQUA AG
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

modyva

groupe cohezio

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **sdsbwtcs-1003mbt_che_fr**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : sdsbwtcs-1003mbt_che_fr

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **sdsbwtcs-1003mbt_che_fr**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	BWT AQUA AG
État physique	liquide
Forme	-
pH	1,7 ± 0,5
Usage	L'utilisation prévue du produit BWT CS-1003 MB T est le traitement des circuits de refroidissement.
Date FDS	2025-03-25

La FDS date du 2025-03-25. Elle a donc 1 an(s).

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n’a pas identifié d’erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d’avertissement : Danger

Pictogrammes (SGH) :



Corrosif

Mentions de danger :

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence :

- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION:
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 P310

Transport :

- ADR : Classe 8
- RID : pas disponible
- ADN : pas disponible
- IMDG : Classe 8
- IATA : Classe 8
- UN : 1760

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

skin : • Enlever les vêtements contaminés.
• Rincer immédiatement et abondamment la zone touchée à l'eau jusqu'à obtenir un avis médical (plus de 15 min).
• Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

eyes : • Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l’eau pendant plusieurs minutes.
• Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement retirées, puis continuer le rinçage.
• Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

ingestion : • Rincer la bouche.
• Ne rien donner à boire.
• NE PAS faire vomir.
• Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

inhalation : • Transporter la personne à l’extérieur et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement.
• Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Acide 2-phosphonobutane-1,2,4-tricarboxylique

Identification

- N° CAS : 37971-36-1
- N° EINECS : 253-733-5

Concentration :from 10.0 to 15.0

Dangers :

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.5.2 Acide phosphorique

Identification

- N° CAS : 7664-38-2
- N° EINECS : 231-633-2

Concentration :from 5.0 to 9.9

Dangers :

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (mg/m³) : 1.0 - VLE-15min (mg/m³) : 2.0

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

FICHENovembre 2020Fiche n°37 - Acide phosphoriqueFiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à« Acide phosphorique »avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales.En savoir plus

Généralités | Caractéristiques | VLEPMesurage | Incendie - Explosion[1-3, 4] | Pathologie - Toxicologie | Règlementation | Recommandations | Bibliographie

2.5.3 Benzotriazole

Identification

- N° CAS : 95-14-7
- N° EINECS : 202-394-1

Concentration :less or equal to 3.0

Dangers :

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.3.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	- Matériau : caoutchouc nitrile ou néoprène - Norme : EN 374 (résistance aux produits chimiques) *Aucune information supplémentaire n'est fournie sur l'épaisseur, la résistance à la perforation ou le temps d'exposition.*
Yeux	- Type : lunettes anti-éclaboussures ou écran facial - Norme : EN 166 (protection contre les éclaboussures et projections)
Peau	- Matériau : caoutchouc nitrile ou néoprène - Norme : EN 374 (résistance aux produits chimiques) *Aucune information supplémentaire n'est fournie sur l'épaisseur, la résistance à la perforation ou le temps d'exposition.*
Système respiratoire	- Condition : en cas de ventilation insuffisante - Type d'appareil : appareil respiratoire adapté (ABEK) - Norme : EN 14387 (appareils respiratoires à filtre ou à cartouche)
Corps	- Recommandation : porter un vêtement de protection approprié

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
	- Norme : EN 14605 (vêtements de protection chimique)

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : - Provoque des brûlures. - Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (§8). - Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. - Ne pas respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols. - Manipuler le produit en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité (se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau avant de manger, boire, fumer, et avant de quitter le travail)
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conditions de stockage sûr : - Conserver uniquement dans le récipient d'origine. - Stocker dans un endroit frais (5 – 35 °C) et bien ventilé. - Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. - Prévoir une cuve de rétention. - Éviter la chaleur, le gel et les sources d'ignition. Incompatibilités : - Bases (acides). - Agents oxydants. - Métaux en général, notamment le zinc.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	L'utilisation prévue du produit BWT CS-1003 MB T est le traitement des circuits de refroidissement.